

LES ACTIVITÉS D'ACCUEIL À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Guide Intégration et Responsabilité
CADEUL - Février 1999

INTRODUCTION

Depuis de nombreuses années, il est de tradition, à l'Université Laval, que les étudiants d'un programme accueillent les nouveaux inscrits. Cet accueil prend de multiples formes, de la visite départementale à l'organisation de compétitions amicales en passant par toutes sortes de festivités. Souvent, on demande aux nouveaux étudiants de se costumer pour se reconnaître et pour tisser les liens d'amitié qui les uniront durant leurs études.

Malgré leur importance, ces activités ont parfois inquiété certains participants ou membres de l'administration universitaire. Que ces craintes aient été justifiées ou non, il nous semble nécessaire de clarifier les objectifs de telles activités et leur processus de réalisation.

L'INTÉGRATION COMME OBJECTIF PREMIER

Le besoin d'appartenance

Les premiers jours d'un étudiant universitaire sont cruciaux au bon déroulement de ses études. Chacun désire trouver sa place parmi les nouveaux et appartenir à un groupe déjà constitué. Dans ce contexte, les activités d'accueil sont déterminantes. Leur absence ou leur mauvaise préparation risque de nuire aux relations entre le nouvel étudiant et son groupe.

L'intégration au milieu

En plus de chercher à se joindre aux autres étudiants, le nouvel arrivant doit s'intégrer à un milieu avec lequel il n'est pas familier. Il doit découvrir les ressources à sa disposition, les lieux qu'il fréquentera et les membres du personnel liés à son cheminement. Les activités d'accueil ont ainsi la double tâche

d'intégration au groupe et au milieu. Il est primordial d'inclure ces deux aspects à l'intérieur des activités d'accueil.

La situation privilégiée des responsables

À la lumière de ce que nous venons d'énoncer, il est évident que les responsables de l'accueil doivent relever le défi de vraiment assister la nouvelle cohorte à prendre sa place au sein de l'Université. Ils ne sont cependant pas les seuls ; tous les « anciens » doivent être conscients de l'influence qu'ils détiennent sur les nouveaux étudiants et ne pas en abuser.

LE RESPECT D'ABORD ET AVANT TOUT

Afin de permettre aux activités d'accueil d'atteindre leurs objectifs d'appartenance et d'intégration, elles doivent être fondées sur le respect des nouveaux étudiants. Ce respect se manifeste par le libre choix dans la participation ainsi que par la préservation de la dignité physique et morale des individus. Ces valeurs sont d'ailleurs évoquées dans les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés.

Dans le déguisement

Un déguisement doit prendre en considération la dignité des nouveaux étudiants. Il est normal de choisir un accoutrement farfelu afin de se distinguer des autres groupes, mais il faut tout de même s'assurer du bien être de tous les participants. On doit ainsi éviter, par exemple, les torsos nus, les costumes trop moulants ou ce qui fait explicitement référence à des particularités raciales, religieuses ou sexuelles.

Dans les activités

De même, les activités doivent être organisées de façon à ne pas contraindre, humilier ou dégrader les participants. Ces dernières doivent exclure toute forme de sévices physique et matières répugnantes (vomi, excréments, etc.) ainsi qu'éviter de déclencher les phobies (espaces clos, insectes, animaux, etc.). Il est aussi très important d'user de beaucoup de discernement à l'égard des éléments qui touchent de près ou de loin la sexualité. Finalement, l'horaire des activités doit éviter les conflits afin de permettre aux étudiants d'assister à leurs cours.

Dans le portefeuille

Le respect des individus doit également prendre en compte les moyens financiers de chacun. Il est inacceptable que des personnes soient exclues parce qu'elles ne peuvent défrayer les coûts associés aux activités d'accueil. Les responsables prendront donc soin, entre autres, de ne pas engendrer des frais de déplacement trop élevés, de ne pas demander de contribution destinée à payer les activités des « anciens » et de proposer des costumes abordables.

Certaines associations ont déjà mis sur pied une « formule passeport » qui permet aux étudiants de ne payer qu'une fois et d'avoir accès à toutes les activités. Ce moyen évite les dépenses abusives et favorise une plus grande participation des individus.

POUR PRÉPARER UNE INTÉGRATION RESPONSABLE

L'association étudiante, à la base des activités d'accueil

Comme spécifié précédemment, l'accueil des nouveaux est une entreprise collective. Il s'agit d'un outil dont l'utilisation adéquate favorisera la participation active des étudiants à la vie universitaire tout au long de leur cheminement. En tant que premières mandataires des étudiants, les associations ont plus que quiconque le devoir de contribuer au succès des activités d'accueil et d'intégration.

Le comité d'accueil, outil des tous les étudiants

La responsabilité d'une association ne signifie pas que ses officiers doivent assumer seuls la tâche de planifier et d'organiser l'ensemble des activités d'accueil. Il est important que d'autres étudiants y prennent une part active. C'est pourquoi un comité est souvent formé pour accomplir cette tâche. Il s'agit d'un outil collectif qui doit être accessible à tous.

Élection dans les instances des associations étudiantes

Tous les étudiants du programme doivent être informés de la formation du comité d'accueil. Cela peut se faire par le biais d'affiches, d'articles dans le journal départemental ou facultaire, etc. Comme l'association, le comité d'accueil est mandataire des étudiants du programme. Il est donc important que sa formation soit faite de façon publique et démocratique, de préférence au cours d'une assemblée générale des membres de l'association.

Présence d'un membre du comité exécutif de l'association

Vu la similitude de leurs mandats et responsabilités, il est très important de maintenir un lien entre le comité d'accueil et l'association étudiante. C'est pourquoi il est fortement recommandé qu'au moins un membre du comité exécutif ou du conseil d'administration de l'association participe activement aux réunions et aux démarches du comité d'accueil.

Bilan adressé aux étudiants du programme

De même, la continuité des activités d'accueil nécessite qu'une évaluation soit complétée *a posteriori*. Cela devrait se traduire par un rapport écrit accessible à tous les membres de l'association. Cette démarche favorise une plus grande compréhension des objectifs associés à l'accueil des étudiants. Elle facilite aussi l'organisation des activités et l'établissement d'une relève pour les années suivantes.

L'autorisation, responsabilité de l'association étudiante

L'association est imputable quant au bon déroulement de l'accueil. Il est donc essentiel que le comité exécutif ou le conseil d'administration prenne le temps d'évaluer le travail accompli par le comité d'accueil et l'entérine, s'il le juge satisfaisant. Ce jugement devrait normalement reposer sur les principes et recommandations contenues dans ce *Guide Intégration et Responsabilité*.

Assurer le bon déroulement des activités

Planification

Le succès des activités d'accueil est en général proportionnel aux efforts consacrés à leur préparation. Trop souvent, des associations se retrouvent coincées pendant l'été avec la tâche d'organiser la rentrée alors que les effectifs étudiants sont réduits et que le personnel de l'Université est peu accessible. C'est pourquoi il est important que les préparatifs démarrent tôt, de préférence pendant la session d'hiver ou d'automne qui précède la tenue des activités. Cette remarque vise à rappeler la nécessité de ne pas laisser à eux-mêmes les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois à la session d'hiver. Ces derniers ont aussi le besoin d'être intégrés le mieux possible.

Lois et règlements

En plus des principes fondamentaux présentés dans ce texte et du gros bon sens, les activités doivent aussi se conformer aux lois et règlements en vigueur. À titre d'exemple, on peut citer le *Règlement sur la tenue d'activités sociales avec vente*

ou consommation d'alcool et le Règlement sur le harcèlement sexuel de l'Université Laval.

Prévention et sécurité

L'ambiance de fête qui règne souvent lors des activités d'accueil ne doit pas pour autant compromettre la sécurité des participants. Plusieurs éléments peuvent contribuer à éviter les accidents fâcheux :

Les costumes :

Il est recommandé d'éviter les costumes trop volumineux ou avec de grands morceaux qui dépassent, car cela facilite les déplacements dans la foule et diminue les risques de blessures. De même, les éléments de costume trop lourds ou trop encombrants sont dangereux. Il faut aussi considérer que les étudiants vont souvent à l'extérieur et que le costume doit être adapté. Par exemple, un casque en forme de parabole qui concentre les rayons du soleil sur la personne est fortement déconseillé.

Les lieux :

Il est important de s'assurer que les lieux fréquentés sont toujours propices aux activités qui s'y tiennent. Cette recommandation vise principalement les activités qui se déroulent en dehors du campus. Il faut prendre en considération les risques de chute, de noyade, etc., et utiliser les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des participants.

L'alcool :

Les membres du comité d'accueil doivent prendre toutes les mesures nécessaires liées à la consommation d'alcool pendant les activités. Il faut éviter la surconsommation, mais surtout prévoir des autobus, des conducteurs désignés, un endroit pour dormir, bref, tous les moyens pour s'assurer qu'aucun participant en état d'ébriété ne prendra le volant. Il faut aussi se rappeler que l'alcool ne s'évapore pas une fois de retour sur le campus et prévoir le retour des étudiants jusqu'à leur domicile.

Premiers soins

Le comité d'initiation doit s'assurer de toujours garder à portée de la main une trousse de premiers soins ainsi que les principaux numéros d'urgence (ambulance, police, etc.). De même, il est recommandé de prévoir la présence de quelques personnes qualifiées pour l'administration des premiers soins. Ces personnes

doivent être connues et facilement identifiables par les organisateurs afin de pouvoir réagir rapidement en cas de besoin.

Assurances

Les associations ont l'obligation d'assurer leur responsabilité civile. C'est ce que prescrit le *Code civil du Québec*. Il est donc extrêmement important que ces dernières contractent des assurances afin de couvrir les accidents potentiels qui pourraient survenir pendant leurs activités.

Se poser les questions essentielles

Une fois la planification terminée, il est recommandé que les comités d'accueil passent en revue la liste *Les questions essentielles* qui se retrouve en annexe de ce guide. Il s'agit d'un moyen rapide et efficace de s'assurer qu'aucun détail n'a été oublié. Cette liste devra aussi être utilisée par l'association avant de donner son approbation aux activités.

Gérer les implications financières

Normalement, le comité d'accueil n'a pas le pouvoir d'engager les ressources financières de l'association. Il s'agit d'une des attributions premières du comité exécutif ou du conseil d'administration. Il est donc important que la personne responsable des finances de l'association soit bien informée des préparatifs et des dépenses prévues pour les activités d'accueil.

CONCLUSION

Les conseils et recommandations contenues dans ce guide ne révolutionneront pas les activités d'accueil. Sa réelle utilité est de permettre aux comités d'accueil de ne pas négliger des questions importantes et aux nouveaux étudiants de bénéficier de la meilleure intégration possible. Par ailleurs, les étudiants sont invités à bonifier le contenu de ce document de leurs bonnes idées. Bien des surprises attendent encore les nouveaux inscrits à l'Université Laval.

Adopté unanimement par le *Caucus des associations de la CADEUL*

Séance du 19 mars 1999

CAE-99-72



LES QUESTIONS ESSENTIELLES

Posons-nous les avant qu'elles ne nous soient posées...

1. Notre comité d'accueil a-t-il été constitué par une instance de notre association étudiante (assemblée générale, conseil d'administration...)?
2. Notre comité d'accueil comprend-t-il au moins un membre provenant de l'exécutif de notre association étudiante?
3. Notre accueil a-t-il pour objectif d'intégrer les nouveaux étudiants au groupe des « anciens »?
4. Notre accueil a-t-il pour objectif d'intégrer les nouveaux étudiants à leur milieu d'études (enseignants, personnel administratif, lieux d'enseignement, local étudiant, cafétéria, etc.)?
5. Les responsables de l'accueil et les bénévoles qui vont participer aux activités sont-ils conscients de leur situation privilégiée par rapport aux nouveaux étudiants? Avons-nous pris les moyens pour que les « anciens » n'abusent pas de cette situation?
6. Toutes nos activités sont-elles planifiées?
7. Les nouveaux étudiants ont-ils la liberté de participer ou non aux activités?
8. Nous sommes-nous informés des lois et règlements qui régissent les activités que nous avons prévues?
9. Avons-nous contracté les assurances nécessaires à nos activités?
10. Le déguisement que nous avons prévu est-il sécuritaire (pas trop lourd, pas coupant, etc.)?
11. Le déguisement que nous avons prévu fait-il référence à des particularités raciales, religieuses ou sexuelles?
12. Le déguisement que nous avons prévu est-il moulant ou exige-t-il une nudité partielle?
13. N'importe quel nouvel étudiant peut-il déboursier le coût du costume?
14. Les activités que nous avons mises sur pied peuvent-elles humilier ou dégrader les participants?
15. Les activités que nous avons mises sur pied constituent-elles une forme d'exploitation de la sexualité des participants?
16. Les activités que nous avons mises sur pied peuvent-elles occasionner des blessures?
17. Les activités que nous avons mises sur pied sont-elles abordables pour tous les nouveaux étudiants (boisson, transport, etc.)? Avons-nous pris les moyens de ne pas occasionner des dépenses abusives pour les participants (payer pour les responsables, concours de boisson, etc.)?

- 18.** Les lieux que nous allons utiliser sont-ils sécuritaires (afin d'éviter les risques de chutes, de noyade, etc.) ?
- 19.** À quelle distance serons-nous des services de police, de lutte contre les incendies et d'ambulance ?
- 20.** Avons-nous pris toutes les dispositions pour éviter la surconsommation de boissons alcoolisées (sobriété des responsables, trop grand nombre de jeux avec consommation, etc.) ?
- 21.** Avons-nous pris les dispositions nécessaires pour assurer le retour de tous les participants à leur domicile après les activités avec consommation d'alcool (conducteurs désignés, autobus, etc.) ?
- 22.** Avons-nous prévu de coucher sur place ?
- 23.** Avons-nous suffisamment de responsables des premiers soins en cas de besoin ?
Qui les coordonnera ?
- 24.** Allons-nous informer la personne responsable des finances de notre association étudiante des contrats et dépenses de notre comité d'accueil ?
- 25.** Avons-nous prévu de produire un bilan de nos activités pour l'assemblée générale de notre association ?
- 26.** La direction de notre département/faculté est-elle prévenue de nos activités ?

